



C'EST LA  
RENTÉE !

Ecole Municipale de  
Musique et Danse

HAGUENAU

# PRÊT POUR UN ENTRECHAT ?

ANNÉE SCOLAIRE 2021-22

## PORTES OUVERTES

**Mercredi 1<sup>er</sup> septembre**  
De 14h00 à 16h00

Département Danse  
Et  
Petite enfance (3-6ans)  
-Jardin Musical  
-Eveil Musical 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année  
-Initiation Musicale et Découverte Instrumentale

**Samedi 4 septembre**  
De 14h00 à 17h00

Département Musique  
(7 ans et +)

Venez découvrir une discipline, rencontrer les professeurs,  
vous renseigner sur toutes les activités de notre école de musique et danse.

**ENTRÉE GRATUITE - PASS SANITAIRE & PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE  
à partir de 18 ans**

**OFFRE  
EXCEPTIONNELLE  
DE RENTÉE 2021**

**Frais d'inscription  
à prix réduit \***



### AGENDA DE LA RENTÉE

INSCRIPTIONS : les 6 et 7 septembre inclus.

RÉINSCRIPTIONS : du 2 au 5 septembre inclus.

REPRISE DES COURS : **lundi 13 septembre** (sauf orchestres, ensembles  
et ateliers - les dates vont seront communiquées ultérieurement)

#### **Ecole Municipale de Musique et Danse de Haguenau**

**Adresse** : Maison de la Musique et de la Danse  
10, rue des Dominicains - 67500 HAGUENAU

**Contact** : Tél. 03 88 73 40 40 / [maison-musique@agglo-haguenau.fr](mailto:maison-musique@agglo-haguenau.fr)  
Rejoignez-nous sur Facebook : @EMMDH

\* Voir conditions tarifaires (page 5)

# DEPARTEMENT MUSIQUE

## LA PETITE ENFANCE

<b>JARDIN MUSICAL</b> ( <i>enfants nés en 2018</i> )
Mercredi 10h00-10h45 <b>ou</b> Samedi 10h15-11h00
<b>EVEIL MUSICAL 1</b> ( <i>enfants nés en 2017</i> )
Mercredi 10h45-11h30 <b>ou</b> Samedi 11h00-11h45
<b>EVEIL MUSICAL 2</b> ( <i>enfants nés en 2016</i> )
Mercredi 11h30-12h30 <b>ou</b> Mercredi 13h30-14h30 <b>ou</b> Samedi 11h30-12h30
<b>INITIATION MUSICALE &amp; DECOUVERTE INSTRUMENTALE</b> ( <i>enfants nés en 2015</i> )
Mercredi 8h45-10h00 <b>ou</b> Mercredi 14h30-15h45 <b>ou</b> Jeudi 17h00-18h15 <b>ou</b> Samedi 13h15-14h30

*Horaires susceptibles d'être modifiés en cas de nécessité*

## LES COURS D'INSTRUMENTS

L'enseignement de l'instrument se fait individuellement avec le professeur

Un cursus pédagogique par cycle permet à l'élève de progresser à son rythme tout en étant récompensé en fin de chaque cycle d'études.

Durée des cours individuels :

- **30mn** (cycle d'initiation, 1e cycle, 2e cycle non-diplômant et adultes),
- **45mn** (2e cycle diplômé, 3e cycle non-diplômé),
- **60mn** (3e cycle diplômé)

### **LE PARCOURS INDIVIDUALISÉ**

s'adresse aux élèves intéressés par l'apprentissage d'un instrument pour lequel un choix définitif n'est pas encore arrêté. Pendant quelques semaines, ils peuvent ainsi découvrir un certain nombre d'instruments, avant de s'orienter de façon définitive et en toute connaissance de cause vers l'instrument de leur choix.  
(Se renseigner lors des inscriptions)

### **INSTRUMENTS PROPOSÉS**

**Flûte traversière** (Mardi à Jeudi)  
**Flûte à bec** (Lundi et Vendredi)  
**Hautbois** (Mercredi après-midi)  
**Clarinette** (Mardi, Vendredi et Samedi)  
**Basson** (Vendredi après-midi)  
**Saxophone** (Mardi à Jeudi)  
**Trompette** (Mercredi à Vendredi)  
**Cor** (Mercredi)  
**Trombone** (Vendredi et Samedi)  
**Tuba** (Lundi)  
**Violon** (Mardi à Vendredi)  
**Alto** (Jeudi et Vendredi)  
**Violoncelle** (Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi)  
**Contrebasse à cordes** (à définir)  
**Harpe** (Samedi)  
**Piano classique** (Mardi à Vendredi)  
**Piano jazz** (Mardi à Vendredi)  
**Accordéon** (Lundi et Vendredi)  
**Guitare acoustique** (Lundi au Jeudi)  
**Guitare électrique** (Mardi et Mercredi)  
**Guitare basse** (à définir)  
**Mandoline** (Lundi)  
**Batterie/Percussions** (Lundi, Mercredi à Vendredi)  
**Chants** (Lundi, Mardi et Jeudi à Samedi)

**L'Amicale des professeurs loue des instruments à vents et à cordes.**

## LES MUSIQUES ACTUELLES

sont enseignées principalement en ateliers et groupes, sous forme de répétitions encadrées. Un cursus complet de formation ou de spécialisation prenant en compte l'intégralité des modules nécessaires pour une bonne progression est proposé.

- **Formation Musicale (FM) "musikzaks"**
- **Culture Musicale "musikzaks"**
- **Ateliers de pratique collective "rock & pop"**
- **Atelier-jazz**
- **Autres disciplines ou modules de formation (Musique Assistée par Ordinateur, technique de scène, métiers d'artistes, se mettre en scène, instrument complémentaire, etc....) : nous contacter pour plus de renseignements.**

Les groupes déjà constitués qui souhaitent être encadrés sur une période déterminée peuvent également s'inscrire. Le répertoire et les cours sont alors orientés sur les besoins du groupe, avec des objectifs définis au départ.

*Les horaires des cours sont définis en fonction de la constitution des groupes.*

## LA FORMATION MUSICALE

- La Formation Musicale est **obligatoire jusqu'en fin de 2<sup>ème</sup> cycle**.  
Dans les cours de F.M. du 1<sup>er</sup> cycle (C1.A → C1.D) sont inclus 30mn de chant-choral.
- Concernant les adultes, la Formation Musicale **n'est pas obligatoire** mais peut être rendu nécessaire si le niveau de connaissance des « bases de la musique » est à perfectionner (décision selon l'appréciation du professeur d'instrument). Il est donc **vivement conseillé** de s'y inscrire. Ce cours est par ailleurs compris dans le tarif d'écolage de l'instrument.
- Des **groupes de couleur** ont été mis en place pour les cours de **C1B, C1C et C1D** afin de proposer un enseignement le plus adéquat possible et permettre à tous les élèves de progresser sur des compétences spécifiques. Ces groupes ont été homogénéisés un maximum en fonction des compétences déjà acquises ou non. Ils seront également équilibrés en nombre d'élèves et éviteront les groupes surchargés.

Formation Musicale « ENFANTS » (jusqu'à 10 ans les nouveaux élèves doivent s'inscrire en 1 <sup>er</sup> cycle)	
<b>C1.A</b> (1 <sup>er</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> année)	Mercredi 09h30-11h00 <b>ou</b> Mercredi 10h30-12h00 <b>ou</b> Mercredi 13h30-15h00 <b>ou</b> Mercredi 15h45-17h15 <b>ou</b> Jeudi 17h45-19h15 <b>ou</b> Samedi 14h00-15h30
<b>C1.B</b> (1 <sup>er</sup> cycle - 2 <sup>ème</sup> année)	Groupe vert: Mercredi 10h45-12h15 <b>ou</b> Mercredi 14h30-16h00 <b>ou</b> Mercredi 16h30-18h00
	Groupe bleu: Mardi 17h00-18h30 <b>ou</b> Mercredi 09h45-11h15 <b>ou</b> Mercredi 17h30-19h00
<b>C1.C</b> (1 <sup>er</sup> cycle - 3 <sup>ème</sup> année)	Groupe vert: Lundi 17h00-18h30 <b>ou</b> Mercredi 16h45-18h15
	Groupe bleu: Jeudi 17h00-18h30 <b>ou</b> Samedi 08h45-10h15
<b>C1.D</b> (1 <sup>er</sup> cycle - 4 <sup>ème</sup> année)	Groupe vert: Mardi 17h00-18h30 <b>ou</b> Mercredi 15h00-16h30
	Groupe bleu: Mardi 18h00-19h30 <b>ou</b> Mercredi 14h00-15h30
<b>C2.A</b> (2 <sup>ème</sup> cycle - 1 <sup>ère</sup> année)	Lundi 17h00-18h30 <b>ou</b> Mercredi 13h00-14h30 <b>ou</b> Jeudi 17h00-18h30
<b>C2.B</b> (2 <sup>ème</sup> cycle - 2 <sup>ème</sup> année)	Mardi 17h00-18h30 <b>ou</b> Mercredi 14h30-16h00
<b>C2.C</b> (2 <sup>ème</sup> cycle - 3 <sup>ème</sup> année)	Mardi 18h30-20h00 <b>ou</b> Jeudi 18h30-20h00
<b>C2.D</b> (2 <sup>ème</sup> cycle - 4 <sup>ème</sup> année)	Lundi 18h30-20h00 <b>ou</b> Mercredi 16h30-18h00
<b>C3</b> (3 <sup>ème</sup> cycle)	Mercredi 18h00-20h00
Formation Musicale « ADOLESCENTS » pour les 11-17 ans (élèves à partir de la classe de 6 <sup>e</sup> )	
<b>Cycle Ados A</b>	Mercredi 17h30-19h00
<b>Cycle Ados B</b>	Mercredi 16h30-18h00
<b>Cycle Ados C</b>	Jeudi 18h30-20h00
Formation Musicale « ADULTES »	
<b>Cycle Adulte A</b>	Lundi 19h30-20h30
<b>Cycle Adulte B</b>	Mardi 18h30-19h30
<b>Cycle Adulte C</b>	Mercredi 19h00-20h00

*Horaires susceptibles d'être modifiés en cas de nécessité*

## LA PRATIQUE COLLECTIVE

Dès la 2<sup>ème</sup> année d'instruments, tous les élèves intègrent un ensemble ou un orchestre qui sont également **ouverts aux musiciens extérieurs**.

<b>Orchestre symphonique</b> (3 <sup>e</sup> cycle & adultes confirmés)	Vendredi de 19h00 à 21h00
<b>Orchestre d'harmonie</b> (3 <sup>e</sup> cycle & adultes confirmés)	Vendredi de 20h00 à 22h00
<b>Ensemble à cordes "poussin"</b> (1 <sup>er</sup> cycle)	Mercredi de 16h15 à 17h00
<b>Ensemble à cordes "junior"</b> (2 <sup>ème</sup> cycle)	Mercredi de 17h00 à 18h00
<b>Ensemble à vents "poussin"</b> (1 <sup>er</sup> cycle)	Mercredi de 18h15 à 19h15
<b>Ensemble à vents "junior"</b> (2 <sup>ème</sup> cycle)	Jeudi de 18h30 à 19h45
<b>Ensemble instrumental "adultes"</b>	Lundi de 18h30 à 19h30
<b>Ensemble à vents "inter collège"</b>	Samedi de 10h15 à 11h30
<b>Ensemble à cordes "inter collège"</b>	Horaire à définir
<b>Ensemble Vocal "Adultes "</b>	Jeudi de 20h15 à 22h00

*Horaires susceptibles d'être modifiés en cas de nécessité*

**Pour les autres ensembles instrumentaux :**  
Se renseigner directement auprès des professeurs

L'établissement coopère étroitement avec les associations musicales haguenviennes pour développer les pratiques collectives et renforcer le dynamisme culturel au sein de la Ville.

## DEPARTEMENT DANSE

Ce département propose un enseignement chorégraphique classique (jusqu'au 3ème cycle) avec 2 cours par semaine à partir du 1er cycle et contemporain

### IMPORTANT :

L'admission en cours est strictement réglementée ! Comme le stipule le Code de l'éducation, la danse n'est pas considérée comme une pratique sportive standard. L'article R.362-2 du Code de l'Education reste d'actualité concernant cette discipline. Il est donc **OBLIGATOIRE** que votre enfant présente un **CERTIFICAT MEDICAL daté de moins d'un an**, qui précisera qu'aucune contre-indication n'existe pour suivre l'enseignement de la danse. Aussi, ce certificat devra être remis au professeur au plus tard le premier jour de cours, faute de quoi sa présence lui sera refusée.

<b>EVEIL A LA DANSE</b> pour les enfants de 4½ à 6 ans (nés <u>avant</u> le 01-03-2017)	Lundi 16h45-17h30 <b>ou</b> Vendredi 16h45-17h30
<b>INITIAL 1</b> pour les enfants inscrits de CP	Mercredi 10h30-11h15 <b>ou</b> Samedi 10h00-10h45
<b>INITIAL 2</b>	Mercredi 09h30-10h30 <b>ou</b> Samedi 09h00-10h00
<b>1er CYCLE 1ère PHASE</b>	Mardi 17h00-18h00 <b>et</b> Jeudi 17h00-18h00
<b>1er CYCLE 2ème PHASE</b>	Mardi 18h00-19h00 <b>et</b> Jeudi 18h00-19h00
<b>1er CYCLE 3ème PHASE</b>	Lundi 17h30-18h45 <b>et</b> Mercredi 15h45-17h00
<b>1er CYCLE 4ème PHASE</b>	Mercredi 17h00-18h15 <b>et</b> Vendredi 17h30-18h45
<b>2ème CYCLE 1ère PHASE</b>	Mercredi 13h45-15h15 <b>et</b> Vendredi 18h45-20h15
<b>2ème CYCLE 2ème &amp; 3ème PHASE</b>	Lundi 18h45-20h15 <b>et</b> Mercredi 18h15-19h45
<b>3ème CYCLE</b>	Mardi 19h00-20h30 <b>et</b> Jeudi 19h00-20h30
<b>COURS DE POINTES</b> (2ème cycle 1ère phase)	Mercredi de 15h15 à 15h45
<b>COURS DE POINTES</b> (2ème cycle 2e et 3e phase & 3ème cycle)	Samedi 14h00-15h00
<b>DANSE CLASSIQUE ADULTES</b> (Niveau Avancé)	Samedi 10h45-12h15
<b>DANSE CONTEMPORAINE</b> (Adolescents & Adultes)	Samedi 13h00-14h00

Horaires susceptibles d'être modifiés en cas de nécessité

## INSCRIPTIONS

**REINSCRIPTIONS** pour les élèves déjà inscrits en 2020-2021

à distance, **du jeudi 02/09 après-midi au dimanche 05/09 soir.**

Un courrier sera envoyé aux familles d'ici le 31/08 afin de préciser les modalités et procédures d'inscription.

**INSCRIPTIONS** pour les nouveaux élèves

-Le dossier d'inscription sera disponible sur [www.ville-haguenau.fr/maison-de-la-musique-et-de-la-danse](http://www.ville-haguenau.fr/maison-de-la-musique-et-de-la-danse)

-Les inscriptions en ligne seront ouvertes le **lundi 06/09 et le mardi 07/09.**

-Les inscriptions seront prises en compte dans la limite des places disponibles

### CAS PARTICULIER

- 1ère inscription en musique d'un nouveau membre d'une famille déjà inscrite en 2020-2021,

- 1ère inscription en musique d'un élève déjà inscrit en danse en 2020-2021 ou inversement.

- Réinscription d'un élève ayant fréquenté l'établissement avant juillet 2020

Les modalités d'inscription sont les mêmes que pour un nouvel élève.

Il faudra **impérativement cocher le cas particulier** sur la fiche d'inscription.

### MODALITES DE REGLEMENT DU DROIT D'INSCRIPTION DE 25€ PAR ELEVE (\*) Offre exceptionnelle rentrée 2021

Le règlement s'effectuera impérativement entre le **13/09 et le 30/09** aux heures d'ouverture du secrétariat (par CB, espèces ou chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC)

Au vu de la situation sanitaire actuelle, merci de bien vouloir privilégier le paiement par chèque, qui pourra être déposé soit à l'accueil aux heures d'ouverture soit dans la boîte aux lettres de l'Ecole Municipale de Musique et Danse. Un reçu pourra vous être envoyé par la suite.

### CHOIX DES HORAIRES POUR TOUS LES COURS INSTRUMENTAUX

Les rendez-vous avec les professeurs auront lieu du jeudi 09/09 au lundi 13/09. Les horaires seront communiqués lors de la confirmation de l'inscription.

**INFORMATION COVID-19**  
Selon l'évolution de la crise sanitaire et des préconisations gouvernementales, le protocole sanitaire mis en place au sein de l'établissement ainsi que les horaires de cours sont susceptibles d'être réadaptés. Le cas échéant nous vous communiqueront les informations au préalable.



# TARIFS

## MUSIQUE

Public concerné	Discipline	Descriptif	Tarif trimestriel
3 à 6 ans	<i>Eveil Musical</i>	Cours collectif	<b>43,67 €</b>
6 - 7 ans	<i>Initiation Musicale &amp; Découverte Instrumentale</i>	Cours collectif	<b>71,00 €</b>
A partir de 7 ans	<i>Formation Musicale Seule</i>	Théorie apprentissage notes rythmes Cours collectif -	<b>71,00 €</b>
7 à 18 ans	<i>Cursus Instrumental / Vocal</i>	Cours individuel + formation musicale + pratique collective	<b>147,33 €</b>
A partir de 19 ans	<i>Cursus Instrumental / Vocal</i>	Cours individuel + formation musicale + pratique collective	<b>239,00 €</b>

## DANSE

Public concerné	Discipline	Descriptif	Tarif trimestriel
4 ½ à 6 ans	<i>Eveil à la danse</i>	Cours collectif	<b>43,67 €</b>
6 à 18 ans	<i>Classique Avancé ou Contemporain Formation du cycle Initial au 3e cycle</i>	Cours collectif	<b>70,00 €</b>
A partir de 19 ans	<i>Classique Avancé ou Contemporain</i>	Cours collectif	<b>97,33 €</b>

## ADMINISTRATIF

Pour tous	FRAIS D'INSCRIPTION	A régler au moment de l'inscription (Coût par élève et par secteur d'activité)	<b>25,00 € (*)</b>
-----------	---------------------	---	--------------------

## REDUCTIONS

s'appliquent sur le **tarif global annuel**

Tous les élèves domiciliés à Haguenau, Harthouse, Marienthal		<b>-5%</b>
Réduction selon tranche d'imposition indexée sur le quotient familial (QF) : => sur présentation de l'avis N-1 (2021 sur les revenus 2020) => Concerne les enfants domiciliés à Haguenau, Harthouse, Marienthal	QF 7 001 € ≤ 9 000 € QF 3 601 € ≤ 7 000 € QF ≤ 3 600 €	<b>- 10%</b> <b>- 20%</b> <b>- 30%</b>
Etudiants majeurs => sur présentation d'un certificat de scolarité de l'année 2021-2022		<b>Application du Tarif Enfant</b>

## TARIFS SPECIFIQUES

	Tarif Annuel
<i>Pratique collective seule</i> Orchestres, ateliers, chœurs, ensembles instrumentaux ou vocaux ou MSP	Cours collectif <b>25,00 € (*)</b>
<i>2ème pratique instrumentale/vocale individuelle</i> (Sur autorisation selon les places disponibles, le niveau des élèves, ...)	Cours individuel <b>60%</b> du tarif « cursus instrumental »

  

	Tarif trimestriel
Elève fréquentant un orchestre partenaire dans la discipline instrumentale ou vocale pratiquée à l'EMMDH. Partenariat avec l'OHH, OSH, BF, MSP	- de 18 ans <b>97,33 €</b>
	+ de 18 ans <b>147,33 €</b>
Elève Adulte pratiquant un instrument rare* dans une formation orchestrale (uniquement inscrit en 20/21) (*alto, contrebasse, hautbois, basson, cor, cuivres graves, accordéon et mandoline) => sur présentation d'un justificatif de participation	<b>147,33 €</b>
Elève inscrit via la Fanfare du 2 <sup>ème</sup> Régiment de Hussard de Haguenau	<b>93,00 €</b>

(\*) Offre exceptionnelle rentrée 2021

**L'écolage étant annuel, tout désistement en cours d'année doit être signalé par écrit à l'Ecole Municipale de Musique et Danse de Haguenau, faute de quoi l'écolage sera dû dans son intégralité. Tout trimestre commencé entraîne le paiement intégral d'un tiers de l'écolage**